**Motion des personnels du collège Jean Jaures 93400 St Ouen**

**Conseil administration du 16/11/2020**

Le Président de la République a annoncé le 28 Octobre 2020 un 2e confinement pour quatre semaines au moins, compte tenu de l’aggravation de la situation sanitaire.

Nous avons pris connaissance du nouveau protocole sanitaire « renforcé » le 30/10/2020 pour une rentrée le 2/11/2020.

Le ministre de l’Education Nationale est en contradiction avec les outils et les hypothèses présentées en Juillet 2020 pour « assurer la continuité des enseignements ». Compte tenu de la gravité de la situation sanitaire nous pensions que l’hypothèse 1 du plan de continuité pédagogique serait mise en place dans le cadre d’un protocole renforcé, à savoir l’accueil des élèves en demi-groupes.

Le ministre de l’Education Nationale est aussi en contradiction avec les préconisations du Conseil Scientifique dans son avis rendu le 26/10/2020 qui recommande parmi les « mesures complémentaires à discuter en lien avec la communauté éducative », le renforcement des mesures décrites dans le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires, en particulier la diminution des effectifs.

Si la crise que nous traversons mérite un nouveau confinement et des restrictions de déplacement et de réunions, alors les décisions du ministre de l’éducation nationale mettent en danger tous les personnels du service public de l’Education Nationale, les élèves et leurs familles. Les éléments de langage sont déconnectés de notre quotidien et des réalités du terrain. Le protocole actuel n’a rien de renforcé. Nous sommes loin du « quoiqu’il en coûte » de mars 2020.

Les élèves ont en ce moment une éducation au rabais, dans des salles de classe de plus en plus sales, et non fonctionnelles (ordinateurs, branchement, spécificités des différents cours, matériel). Les déplacements des professeurs toutes les 50 minutes ne leur permettent plus de faire et de faire respecter les gestes protecteurs nécessaires. Les élèves ne sont pas en sécurité dans la cour faute de personnels d’encadrement, lui-même occupé au respect de ces gestes dits barrières et qui n’est plus disponible pour gérer les problèmes inhérents à notre type d’établissement qui demeurent malgré la crise sanitaire. Les conditions de travail des personnels sont fortement dégradées. Certain.es d’entre nous développent des maux physiques, une fatigue et un stress chronique. Le temps de travail des personnels est doublé sans augmentation de salaire, ni aménagement des horaires.

Cette situation est en l’état une cocotte minute.

Que devrons-nous faire pour être entendu.es ? Force est de constater que de manière incompréhensible, l’institution choisit manifestement l’épreuve de force.

Nous avons déjà débrayé avant les vacances parce que les conditions d’accueil des élèves et de travail des personnels étaient déplorables. Nous avons réclamé par courrier plus d’agent.es, nous n’avons eu aucun retour. Nous avons réclamé plus de surveillant.es, nous n’avons eu aucun retour.

Nous avons fait grève après les vacances pour réitérer ces demandes et obtenir des demi-groupes afin de pouvoir enseigner correctement aux élèves et afin de réduire le brassage. Nous luttons actuellement contre le Covid avec des rubalises, des sens de circulation, des horaires décalés donc plus de travail pour la vie scolaire débordée et en sous effectif et des heures de classe réduites par ces nouveaux horaires et le va et vient des enseignant.es qui changent de salle à chaque heure.

Nous ne tiendrons pas longtemps dans ces conditions, ni les élèves.

Les élèves doivent suivre des cours en présentiel dans les meilleures conditions possibles. Ce n’est pas le cas actuellement.

Il y a déjà 3 classes évincées et des cas de covid dans d’autres classes. Les surveillant.es absent.es ne sont pas remplacé.es. les professeur.es absent.es ne sont pas remplacé.es. Personne n’est plus à sa place car nous sommes en sous effectif et trop peu nombreux.ses pour gérer 800 élèves, 800 individus, 800 élèves de REP.

Les personnels prennent des risques à travailler dans ces conditions. Par la force des choses, le collège, en continuant de dysfonctionner dans ses conditions, et d’oublier sa mission première, une éducation ambitieuse pour toutes et tous, fait prendre des risques, au personnel, comme aux élèves et par répercussion leurs familles. Des incidents ont lieu et ne peuvent pas être prévenus à cause de la multiplication des interdits imposés aux élèves et la multiplication des tâches de chacun.

Nous n’avons plus le temps et nous n’aurons bientôt plus l’énergie de faire de la pédagogie.

Les personnels du collège Jean Jaures, St Ouen 93400